

Le Président de la République, Son Excellence Macky SALL a présidé le Conseil des Ministres au Palais de la République, ce mercredi 21 avril 2021.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat salue la mémoire du Maréchal du Tchad, le Président Idriss Deby Itno et présente ses condoléances et celles de la Nation au Peuple Tchadien. Sa disparition demeure une triste nouvelle pour le Tchad et l'ensemble du Sahel, qu'il défendait tant.

Le Président de la République a présenté, également, ses condoléances et celles du Gouvernement au Ministre du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale, Samba Ndiobène KA, suite au rappel à Dieu de son père, la semaine dernière.

Le Chef de l'Etat présente, à nouveau, ses meilleurs vœux à la Oumah Islamique en ce mois béni de Ramadan, période de dévotion, de communion et de renforcement de la solidarité.

Abordant la nomination du Candidat du Sénégal au poste de Président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), le Président de la République félicite Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre, Conseiller et ancien Ministre du Budget, un haut fonctionnaire dévoué et compétent, pour son élection à ce poste stratégique dans un contexte de relance économique, suite à la pandémie de Covid-19.

Sur la préparation de la campagne agricole 2021-2022 et le renforcement de la vocation agricole du Sénégal, le Chef de l'Etat se félicite du déroulement satisfaisant de la campagne agricole 2020-2021, plus particulièrement celle arachidière 2020-2021 dont la commercialisation vient d'être clôturée.

Le Président de la République salue les résultats notables en matière de collecte et d'exportations de graines d'arachide, soit au total 721.386 tonnes pour des ressources financières exceptionnelles de 216 milliards directement injectées dans le monde rural.

Dans la perspective de la campagne agricole 2021-2022, le Chef de l'Etat indique toute l'importance qu'il accorde à sa bonne préparation.

Dans cet élan, le Président de la République rappelle sa décision de porter, encore une fois, le financement de la campagne 2021-2022 à soixante (60) milliards de FCFA, pour accompagner davantage nos producteurs en matériels et intrants agricoles, mais également renforcer l'ancrage d'une économie rurale durable et créatrice de richesse et d'emplois décents.

Le Chef de l'Etat, rappelant la position de l'agriculture comme pilier de l'Emergence du Sénégal, insiste sur l'urgence de passer à l'échelle, de développer l'Agro-industrie avec la mise en œuvre optimale de sa volonté : (i) d'intensifier les aménagements agricoles et les surfaces emblavées (notamment par la SAED et la SODAGRI) ; (ii) de renforcer la mécanisation intensive du système agricole par l'acquisition de matériels de haute performance et accessibles sur la base de lignes de financements disponibles. Ce qui permettra d'asseoir durablement la sécurité alimentaire du Sénégal ainsi que le "Produire et Consommer local".

A ce propos, le Président de la République rappelle, au Gouvernement, l'impératif de préserver les avantages comparatifs et compétitifs du Sénégal en matière horticole et demande, au Ministre du Commerce et des Petites et Moyennes entreprises, de veiller particulièrement à une régulation soutenue de la filière horticole afin de garantir à la profession des revenus décents.

Le Chef de l'Etat demande, enfin, au Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural et au Ministre des Finances et du Budget, en relation avec les ministres impliqués, de tenir une réunion d'évaluation de la campagne agricole 2020-2021 et de préparer celle de 2021-2022.

Sur le climat social, la gestion et le suivi des affaires intérieures, le Président de la République :

- Salue l'Accord signé le 16 avril 2021 entre les autorités et les représentants des étudiants de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, en vue de pacifier et mieux sécuriser l'espace universitaire et souhaite que cet accord puisse inspirer les autres établissements universitaires, pour le plus grand bien de notre système d'enseignement supérieur ;

- Demande, dans cet élan, au Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'accélérer le processus d'évaluation de la mise en œuvre des décisions présidentielles issues des concertations nationales sur l'Enseignement supérieur et la Recherche ;

- Demande au Ministre du Travail, du Dialogue social et des Relations avec les Institutions de faire le point sur l'état de prise en charge par le Gouvernement des doléances des centrales syndicales, en perspective de la Fête du Travail du 1er mai 2021 ;

- Souligne, dans le contexte de la pandémie Covid-19, la nécessité de poursuivre sans relâche les efforts du Gouvernement pour soutenir les entreprises, préserver les emplois, développer les contrats de stages et les embauches dans plusieurs branches avec sa décision de doter la Convention nationale Etat-Employeurs, d'une enveloppe sans précédent de quinze (15) milliards de francs CFA contre un (01) milliard actuellement, dans le cadre du Programme d'urgence pour l'insertion socio-économique et l'emploi des jeunes ;

- Demande aux Ministres chargés de l'Emploi, du Travail, des Finances et de l'Economie d'actualiser, avec le secteur privé, la convention Etat-Employeurs à la lumière des orientations relatives à l'emploi des jeunes.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication par son agenda diplomatique, en revenant sur sa visite à Bruxelles, couronnée de succès avec le soutien unanime des dirigeants de l'Union Européenne rencontrés, pour la mise en œuvre du projet de production de vaccins anti-Covid et autres par l'Institut Pasteur de Dakar.

#### AU TITRE DES COMMUNICATIONS

- Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait le point sur le suivi des directives présidentielles ;

- Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur les conclusions de la 3ème revue de l'Instrument de Coordination de la Politique économique (ICPE) ;

- Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait une communication sur la situation internationale ;

- Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait une communication sur :

- la situation de la campagne de vaccination contre la Covid-19 ;

- la situation de la vaccination anti-Covid ;

- la déclaration du Sénégal pour le lancement du pacte mondial de lutte contre le diabète ;

- le projet de réalisation du Centre national d'Oncologie (CNO) au Sénégal ;

- sur la situation du paludisme au Sénégal ;

- sur la pose de la première pierre de l'Unité de greffe de moelle et de l'Unité de procréation médicalement assistée à l'Hôpital Dalal Diam ;

- Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait une communication sur les résultats définitifs de la campagne agricole 2020-2021 ;

- Le Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires a fait une communication sur les conclusions des rencontres bilatérales avec les partenaires au développement pour le financement du PACASEN RURAL ;

- Le Ministre du Travail, du Dialogue social et des Relations avec les Institutions a fait une communication sur la préparation de la Fête du Travail le 1er mai 2021 ;

- Le Ministre du Commerce et des Petites et Moyennes entreprises a fait une communication sur la mise en œuvre du programme de modernisation des marchés ;

- Le Ministre de la Culture et de la Communication a fait une communication sur le projet de rapatriement des restes post mortem de Aline Sitoe DIATTA ;

- Le Ministre de l'Economie numérique et des Télécommunications a fait une communication sur l'état d'avancement du programme "SMART SENEGAL"

- Le Ministre auprès du Président de la République, en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent a fait une communication sur l'exécution des projets et réformes phares du PSE.

#### AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- Le projet de loi d'orientation relatif au volontariat ;

- Le projet de décret portant création et classement du Parc forestier urbain de Dakar Yoff.

#### AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Ely SY BEYE, Conseiller des Affaires étrangères principal, matricule de solde n° 604.451/J, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal au Caire, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Jorge Carlos de Almeida Fonseca, Président de la République de Cabo Verde, avec résidence à Praia, en remplacement de Madame Seynabou DIAL, appelée à d'autres fonctions ;

Monsieur Seydou Bocar YAGUE, Contrôleur général de Police, matricule de solde n°517 282/O, est nommé Directeur général de la Police nationale, en remplacement de Monsieur Ousmane SY, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Sidy GUEYE, Ingénieur Exploitation de l'Aviation civile, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM), en remplacement de Monsieur Maguèye Marame NDAO, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Alpha Bayla GUEYE, Cadre juriste et financier, est nommé Directeur général de l'Office des Forages Ruraux (OFOR), en remplacement de Monsieur Seyni NDAO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Alioune DIOP, Titulaire d'un Doctorat d'Etat en pharmacie, est nommé Président du Conseil d'Orientation du Fonds de Développement des Transports Terrestres.

Monsieur Babacar GAYE, Titulaire d'un Master 2 en Management des Administrations publique, est nommé Administrateur du Fonds de Développement des Transports Terrestres.

Monsieur Mouhamadou DIAW, Titulaire d'un Master 2 en Management et en Marketing, est nommé Président du Conseil d'Orientation de la Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale.

Monsieur Modou DIAGNE, Contrôleur général de Police, matricule de solde n°519 321/K, est nommé Directeur général adjoint de la Police nationale, en remplacement de Monsieur Seydou Bocar YAGUE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Amadou Hamady LAM, Contrôleur général de Police, matricule de solde n°507 650/K, est nommé Inspecteur des Services de Sécurité, en remplacement de Monsieur Arona SY, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Ibrahima DIOP, Commissaire de Police divisionnaire, matricule de solde n°608 425/G, est nommé Directeur de la Sécurité publique, en remplacement de Monsieur Modou DIAGNE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Ndiaga DIOP, Commissaire de Police divisionnaire, matricule de solde n°517 205/D, est nommé Directeur du Groupement mobile d'Intervention, en remplacement de Monsieur Amadou Hamady LAM, appelé à d'autres fonctions.

Madame Magatte SECK, Titulaire d'un Master en Méthodes statistiques et économétriques de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, est nommée Directeur de l'Appui à l'Investissement et aux Projets au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, poste vacant ;

Monsieur Ibrahima CISSE, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n° 616.198/K, est nommé Directeur de l'Assistance et de la Promotion des Sénégalais de l'Extérieur au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, poste vacant ;

Monsieur Moussa DIENG, analyste financier, précédemment conseiller technique au Ministère de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire, est nommé Directeur de la Microfinance au Ministère de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire, en remplacement de Monsieur Oumar CISSE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Philippe Bacoumba FAYE, Spécialiste en passation des marchés, est nommé Chef de l'Unité d'exécution et de gestion du Comité d'Orientation stratégique du Pétrole et du gaz (GES-PETROGAZ), poste vacant ;

Monsieur Mbissane NGOM, matricule de solde n° 607987/A, Enseignant-Chercheur à l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis est nommé Professeur titulaire de classe normale, pour compter du 1er octobre 2020.

Madame Seynabou Oumy GOUMBALA, Ingénieur en génie civil, matricule de solde n° 667.020/I, est nommée Directeur de l'Urbanisme opérationnel à la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture au Ministère de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique, en remplacement de Monsieur Moussa SARR, appelé à d'autres fonctions.

Madame Fatim TALL, titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en décentralisation, aménagement du territoire et gestion urbaine, matricule de solde n° 665.810/B, est nommée Directeur de la promotion des pôles urbains à la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture au Ministère de l'Urbanisme,

du Logement et de l'Hygiène publique, en remplacement de Monsieur Mandiaye NDIAYE, appelé à d'autres fonctions.

Fait à Dakar le 21 avril 2021

Le Ministre des Collectivités Territoriales,  
du Développement et de l'Aménagement des  
Territoires, Porte-Parole du Gouvernement  
Oumar GUEYE